

Sujets de prière

- **La Conférence 2023 des élèves de 6^e année qui aura lieu à Kitchener, Ontario (28-30 avril) :** 1) Puissent de nombreux élèves de 6^e année de l'Est du Canada être disponibles pour participer à cette conférence. 2) Puissent les élèves de 6^e année être préparés par le Seigneur à devenir des réceptacles vides afin de recevoir un message personnalisé de Sa part. Puissent ceux qui ne sont pas encore sauvés recevoir le Seigneur comme leur Sauveur personnel et puissent-ils consacrer leur vie au Seigneur. Puissent ceux qui ont déjà reçu le Seigneur être fermement établis dans leur foi et puissent-ils approfondir leur connaissance du Seigneur. 3) Prions que tous les préparatifs soient dirigés par le Seigneur et que tous les serveurs soient fortifiés au cours de leur service. 4) Prions que le Seigneur répande Sa bénédiction sur cette conférence et sur toutes les personnes qui seront présentes.
- **La Formation des étudiants collégiaux de l'Amérique du Nord qui aura lieu à Champaign, Illinois (16-22 juillet) :** Le thème de cette formation sera « L'amour triomphe ». 1) Prions que les étudiants d'âge collégial soient disponibles pour participer à cette conférence. 2) Prions que chaque participant soit préparé à devenir un réceptacle vide afin de recevoir une parole actuelle de la part du Seigneur. 3) Prions que l'homme fort soit lié afin que nous puissions piller sa demeure. 4) Prions pour que le message que le Seigneur désire transmettre lors de cette conférence soit communiqué sans entrave. 5) Prions que tous les préparatifs soient dirigés par le Seigneur et que tous les serveurs soient fortifiés au cours de leur service.
- **La Conférence internationale de partage qui aura lieu à Varsovie, en Pologne (du 29 avril au 1^{er} mai) :** Le thème de cette conférence est « Connaître, expérimenter et vivre le Christ tout-inclusif pour la vie d'église authentique ». 1) Puisse le Seigneur utiliser cette conférence pour permettre la communion des saints des églises de Pologne avec les saints d'autres pays. 2) Puissent les saints parvenir à la réalité de connaître, expérimenter et vivre le Christ tout-inclusif pour la vie d'église authentique. 3) Prions que tous les préparatifs soient dirigés par le Seigneur et que tous les serveurs soient fortifiés au cours de leur service.
- **Rénovations de notre Salle de réunions et offrandes monétaires :** Notre Salle de réunions subira de nombreuses rénovations essentielles au cours des prochains mois, telles que le remplacement de l'ensemble du toit, des unités de climatisation, etc. Ces rénovations seront essentielles au bon fonctionnement de la Salle de réunions et exigeront d'importantes sommes d'argent. Les frères fourniront plus d'informations au cours des prochaines semaines. Puisse chaque personne considérer devant le Seigneur la question de ses offrandes monétaires. Puisse-t-Il nous diriger concernant nos offrandes pour les besoins de l'église, des saints et de ceux qui sont dans le besoin. Puisse-nous amasser pour nous-mêmes des « trésors dans le ciel, où la teigne et la rouille ne détruisent point, et où les voleurs ne percent ni ne dérobent. » – Mat. 6:20. Puissent nos cœurs s'attacher aux choses divines et non aux choses matérielles. « Car là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur. » – Mat. 6:21.
- **Prions pour les différents besoins locaux à Montréal :** Les saints, leurs relations, ainsi que les personnes qui ont besoin d'attention et de soins pastoraux.

Lecture quotidienne

- La Sainte Bible Version Recouvrement avec notes : 1 Jean 3:11 – 5:13.
- PSVCM : Aimer le Seigneur et nous aimer les uns les autres pour l'édification organique de l'église comme le Corps de Christ, Semaine 7.
- Étude de Vie de Matthieu, Messages 29 et 30.

Annonces

- L'inscription est en cours pour la Formation semi-annuelle de juillet 2023 à Anaheim, CA. La formation en personne aura lieu du lundi 3 juillet au samedi 8 juillet 2023. La formation virtuelle sera également disponible. Les frais d'inscription sont de 275 \$CA pour la formation en personne et de 175 \$CA pour la formation virtuelle. Veuillez communiquer avec les frères responsables si vous êtes intéressé à participer. La date limite d'inscription est le 1^{er} mai.
- La Conférence internationale de partage du Jour du Souvenir aura lieu cette année à Chicago, Illinois, du vendredi 26 mai au lundi 29 mai 2023. Toutes les réunions auront lieu à l'Hôtel Marriott Downtown. Une réduction spéciale du tarif de groupe est offerte jusqu'au vendredi 5 mai. Veuillez consulter le babillard de l'église pour plus d'informations.
- La chaîne YouTube [LivingtoHim](#) diffuse une série de quatre exposés par notre frère Minoru Chen concernant la façon d'approfondir les Études de vie. Les prochains exposés seront diffusés les lundis de chaque semaine. Vous pouvez vous abonner à la chaîne YouTube [LivingtoHim](#) afin d'être informés des nouveautés. Les quatre plans de cette série peuvent être téléchargés en cliquant [sur ce lien](#).
- Veuillez considérer soigneusement vos besoins devant le Seigneur et nous faire part de vos requêtes de prière en transmettant un courriel à Allan Yeow, allan.yeow81@gmail.com, au plus tard le mercredi soir de chaque semaine. Veuillez aussi noter que l'espace étant limité dans cet hebdo, il se pourrait que nous ne puissions pas publier tous les sujets de prière qui nous sont transmis. Puisse le Seigneur nous apprendre à prier pour l'avancement de Son économie.

Événements à venir

- Le 29 avril à Kitchener, ON : **Conférence des 6^e année 2023.**
- Du 26 au 29 mai à Chicago, IL : **Conférence internationale du Jour du Souvenir.**
- Du 3 au 8 juillet à Anaheim, CA : **Formation semestrielle de juillet.**

Veuillez consulter le site web de l'église où d'autres événements sont publiés.

Activités de la semaine

Dim-23-avril JOUR DU SEIGNEUR	♦ 10 h-12 h : Table du Seigneur et réunions de prophétie. ♦ Conférence du printemps 2023 des jeunes gens de l'Est du Canada.
Lun-17-avril	♦
Mar-18-avril	♦ 19 h 30-21 h : Réunions de prière des districts anglophone, francophone et sinophone par appels-conférence.
Mer-19-avril	♦
Jeu-20-avril	♦
Ven-21-avril	♦ 18 h 30-21 h : Réunions de maison des districts anglophone, francophone et sinophone en personne et sur Zoom.
Sam-22-avril	♦
Dim-23-avril JOUR DU SEIGNEUR	♦ 10 h-12 h : Table du Seigneur et réunions de prophétie.

LE MARIAGE

X. LES VEUFs ET VEUVES (suite)

Paul a dit à Timothée : « Je veux donc que les jeunes veuves se marient » (1 Tim. 5:14). La même chose s'applique aux veufs. De nos jours, la question est de savoir si l'on ressent ou non le besoin de se marier. Certains en ressentent le besoin physiologique. D'autres en ressentent le besoin psychologique; ils souffriraient de solitude s'ils ne se mariaient pas de nouveau. D'autres en ressentent le besoin suscité par les membres de leur famille. Il est tout à fait convenable pour un frère ou une sœur de se marier à nouveau après le décès de son époux(épouse). Aucun chrétien ne devrait critiquer un autre chrétien à cet égard. Nous devons éradiquer tous les concepts païens de notre esprit.

XI. À PROPOS DU PÉCHÉ

Dans la Bible, Dieu reconnaît le bien-fondé de la sexualité. Il n'y a rien de mal avec la conscience de la sexualité, ni avec la sexualité comme telle. La conscience de la sexualité n'est pas un péché; en fait, il s'agit d'une chose sacrée. Par contre, cet acte n'est légitimé que dans le contexte du mariage. À l'intérieur des liens du mariage, la sexualité est convenable et sacrée. Mais la conscience de la sexualité ou tout acte sexuel commis en dehors de l'unité du mariage est un péché. Comprenez-vous la différence? En quoi consiste le péché? Il s'agit de la sexualité en dehors des liens du mariage. Pourquoi? Parce que la sexualité en dehors des liens du mariage détruit l'unité du mariage. Par conséquent, la sexualité ne devient un péché que lorsqu'elle détruit l'unité. L'acte sexuel en lui-même n'a rien à voir avec le péché. La sexualité n'est pas un péché. Nous devons parfaitement comprendre cet aspect devant le Seigneur.

Dans Matthieu 5:28, le Seigneur a dit : « Mais moi, Je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur. » Le mot « regarde » implique la volonté. Il ne s'agit pas seulement de voir une femme mais de la regarder. Voir est une chose passive, tandis que regarder est une chose active. Ce regard est suivi par les termes « pour la convoiter ». Il ne s'agit pas d'une pensée passive de convoitise qui surgit dans la pensée de l'homme lorsqu'il voit une femme, mais du regard de l'homme porté sur une femme dans le but de la convoiter. La convoitise vient en premier lieu, puis le regard. Ce regard est le deuxième regard, et non pas le premier regard. Le premier regard est le regard porté au hasard sur une femme dans la rue. Le second regard consiste à l'examiner attentivement. Entre le premier regard et le deuxième regard, une pensée impure est apparue. Le second regard a donc pour but de convoiter la femme. Le second regard constitue la troisième étape du processus. Le Seigneur Jésus ne parle pas du premier regard, mais de la troisième étape. Certains hommes, lorsqu'ils voient une femme dans la rue, sont incapables de se contrôler et désirent convoiter la femme. Satan injecte des pensées impures dans l'esprit des hommes, qui se retournent pour regarder la femme une deuxième fois. Le second regard est un péché. Le péché consiste à avoir des pensées impures et à regarder quelqu'un une deuxième fois.

Matthieu 5 mentionne que tout homme qui regarde une femme dans le but de la convoiter a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. Le Seigneur Jésus ne fait pas référence au premier regard. Il est erroné d'inclure le premier regard dans cette discussion. Imaginons que je vois par hasard une femme dans la rue. Satan pourrait injecter des pensées impures dans mon esprit. Si je rejette ces pensées, le problème est réglé. Mais si je me retourne et que je regarde la femme une deuxième fois, je commets un péché. Veuillez garder à l'esprit que la conscience de la sexualité n'est pas un péché. Cette conscience de la sexualité ne devient un péché que lorsque la volonté lui donne son consentement. Lorsqu'un tel consentement de la volonté se produit en dehors des liens du mariage, l'unité est détruite par la volonté. Il est péché de détruire l'unité par sa propre conduite. Aux yeux de Dieu, il est également péché de détruire l'unité par sa propre volonté.

Dans l'Ancien Testament, seul l'adultère est mentionné comme étant un péché; l'impudicité n'est pas mentionnée comme étant un péché. L'Ancien Testament n'interdit que l'adultère car l'homme ne possédait pas encore une connaissance suffisante de lui-même. En quoi consiste l'adultère? L'adultère est le péché commis par les personnes qui sont mariées. En quoi consiste l'impudicité? L'impudicité est commise par les personnes qui ne sont pas mariées. L'acte est le même, mais le péché n'est pas le même. Nous pouvons affirmer qu'une prostituée commet le péché d'impudicité, mais non pas le péché d'adultère étant donné qu'elle n'est pas mariée. Nous devons comprendre que Dieu ne désire pas que l'homme commette le péché d'impudicité. L'Ancien Testament ne parle que du péché des personnes qui sont mariées; il ne mentionne pas les personnes qui ne sont pas mariées. Cela ne signifie pas qu'une telle chose n'existe pas dans l'Ancien Testament, mais ce terme n'est pas mentionné. Nous comprenons ici que l'acte qui détruit l'unité, l'adultère, constitue un péché. Mais l'acte qui ne détruit pas l'unité, l'impudicité, constitue également un péché.

Nous devons comprendre que l'adultère constitue un péché, et que l'impudicité constitue également un péché. La destruction de l'unité entre deux époux constitue un péché. L'impudicité commise entre deux personnes qui ne sont pas mariées, qui ne semble pas en elle-même détruire l'unité, constitue également un péché. Les chrétiens ne devraient pas commettre le péché d'adultère; ils ne devraient pas non plus commettre le péché d'impudicité. Nous devons comprendre que la sexualité est sacrée; la conscience de la sexualité ne constitue pas un péché. La sexualité à l'intérieur des liens du mariage est sacrée et ne constitue pas un péché. Par contre, si vous êtes mariés et que vous avez des relations sexuelles en dehors des liens du mariage, vous commettez un péché d'adultère. Si vous n'êtes pas mariés mais que vous avez des relations sexuelles, vous commettez un péché d'impudicité. En tant que croyants, nous ne devons commettre aucun péché d'adultère et nous ne devons commettre aucun péché d'impudicité non plus.

Note : Ce texte est extrait de la Collection des œuvres de Watchman Nee, Vol. 49, *Messages pour la croissance des nouveaux croyants* (2), Chap. 30, *LE MARIAGE*, publié par Living Stream Ministry et disponible sur le site web <http://www.ministrybooks.org>.